



Communiqué de l'union locale FO de Chinon et environs

L'union locale FO de Chinon condamne fermement l'interdiction par la préfecture d'Indre et Loire de la tenue des rassemblements citoyens chinonais du 28 mars dernier et du 4 avril prochain. C'est l'application brutale de l'état d'urgence sanitaire mis en place par le président Macron avec son gouvernement et son conseil de défense.

Le contexte sanitaire de l'épidémie de COVID 19 ne saurait justifier, ni maintenant ni jamais, de telles atteintes au droit de réunion et de manifestation. Depuis un an, force est de constater que la gestion de l'épidémie constitue l'occasion de faire taire aussi bien les revendications de la classe ouvrière que, dans le cas d'espèce, l'expression politique *collective* de citoyens.

Il est évident que le but du gouvernement est de réprimer le mouvement social et de priver la population d'user de son droit d'expression, d'être informé, de manifester, de s'organiser pour défendre ses droits et en gagner de nouveaux. L'interdiction par la préfecture des rassemblements citoyens à Chinon en est une illustration. La question du respect des gestes barrières invoquée par celle-ci en appui à sa décision n'est qu'un prétexte qui dissimule cet objectif.

Cette décision ne peut s'apprécier que dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire qui voit s'amonceler les mesures attentatoires aux libertés, des décrets du 2 décembre 2020 accentuant les possibilités de fichage généralisé de la population, à la proposition de loi « sécurité globale » visant à mettre sous le boisseau les conséquences de la politique de répression tous azimuts de ce gouvernement.

Assez des atteintes aux libertés individuelles et collectives !

Assez des atteintes aux libertés de réunion et de manifestation !

Chinon, le 3 avril 2021

Contacts : -UL FO Chinon : 06 52 29 96 36 ulchinonfo@gmail.com
-UD FO 37 : 02 47 38 54 43 udfo37@force-ouvriere.fr